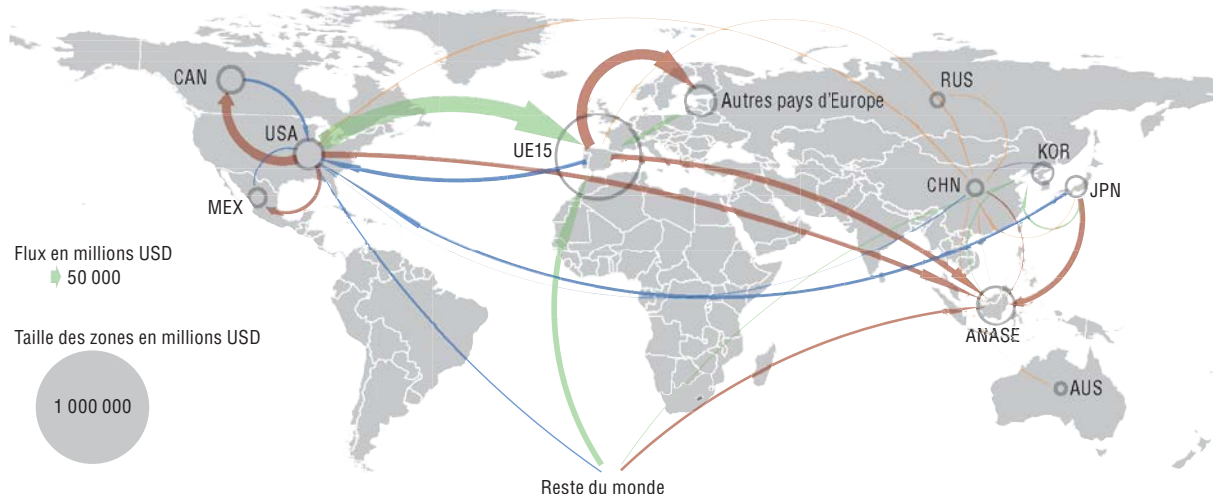


L'évolution des chaînes de valeur mondiales

La fragmentation internationale de la production a pris rapidement de l'ampleur ces vingt dernières années et, dans de nombreuses économies, les processus de production se sont spécialisés pour se concentrer sur certaines tâches et activités. Pour comprendre cette évolution, il ne suffit pas de comparer les importations directes aux statistiques de la production nationale. En effet, un même producteur peut à la fois importer des composants et acheter des composants à des producteurs nationaux ayant eux-mêmes importé des biens ou services intermédiaires pour les fabriquer. De plus, certains éléments des importations peuvent avoir été produits dans l'économie nationale. En réponse à la demande des décideurs, l'OCDE et l'OMC ont mis au point une base de données sur les échanges en valeur ajoutée (ÉVA) qui apporte de nouveaux éclairages sur la configuration et la dynamique des échanges internationaux. Cette base de données permet notamment d'obtenir des indicateurs qui rendent compte de la valeur ajoutée étrangère contenue dans les exportations. Ces indicateurs permettent ainsi de révéler dans quelle mesure, pour maintenir ou améliorer leurs performances d'exportation, les économies sont devenues plus tributaires d'importations en provenance d'un plus grand nombre de pays.

30. Valeur ajoutée étrangère contenue dans les exportations, 1995

Illustration de certains flux par pays/région d'origine, en millions USD, à prix courants



Source : OCDE-OMC, Base de données sur les échanges en valeur ajoutée (ÉVA), <http://oe.cd/tiva-fr>, mai 2013 ; source de la carte : ARTICQUE© – tous droits réservés. Davantage de données via StatLink. Voir notes de chapitre.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932931107>

Comment lire ces cartes

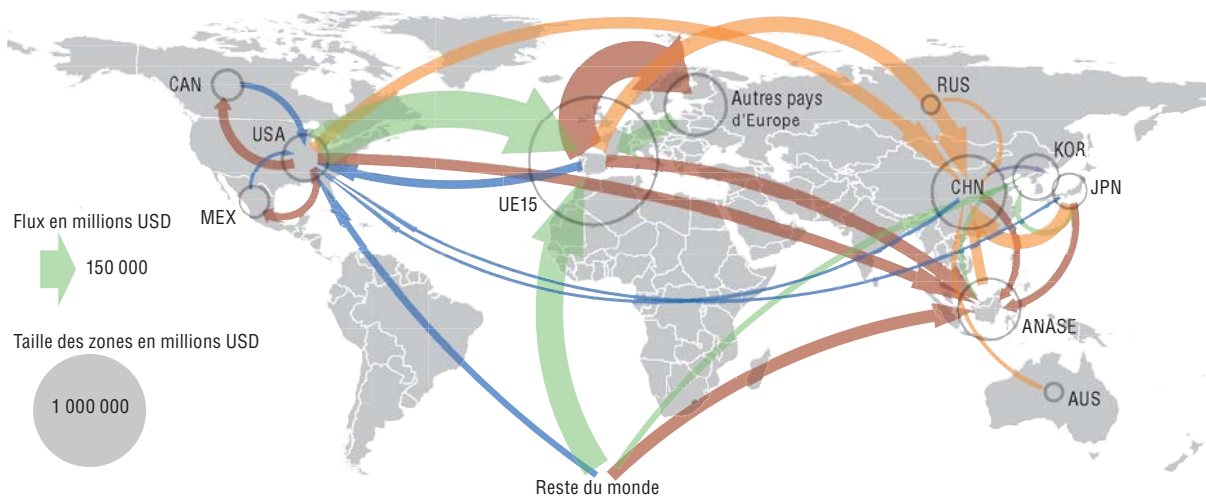
La taille du cercle représente l'ensemble de la valeur ajoutée étrangère contenue dans le montant total des exportations de biens et services d'une économie ou d'une région destinées à la demande finale (consommation des ménages ou investissement dans des biens d'équipement, par exemple). Les flèches permettent de révéler l'origine des composants (intermédiaires) importés. Comme on le constate sur la carte de 2009 ci-après, la taille des cercles et l'épaisseur des flèches se sont considérablement amplifiés entre 1995 et 2009, année la plus récente des données de la base ÉVA, ce qui témoigne que les pays dépendent davantage des importations.

L'évolution des chaînes de valeur mondiales

La part de la valeur ajoutée étrangère contenue dans les exportations a augmenté dans la plupart des économies ces dix dernières années, ce qui met clairement en lumière le fait que le recours aux biens et services intermédiaires étrangers est de plus en plus courant dans le processus de production. Plusieurs facteurs déterminent ce recours, comme la géographie (proximité des marchés), la taille de l'économie (possibilité de s'approvisionner en composants intermédiaires auprès de fournisseurs nationaux) et la richesse naturelle en ressources minérales. À titre d'exemple, ces dernières années, la Chine a augmenté ses importations en provenance notamment d'Europe, du Japon et d'autres économies de l'OCDE afin de produire des biens finaux pour l'exportation. La valeur ajoutée étrangère contenue dans les exportations chinoises est ainsi passée de 12 % en 1995 à 33 % en 2009.

31. Valeur ajoutée étrangère contenue dans les exportations, 2009

Illustration de certains flux par pays/région d'origine, en millions USD, à prix courants



Source : OCDE-OMC, Base de données sur les échanges en valeur ajoutée (ÉVA), <http://oe.cd/tiva-fr>, mai 2013 ; source de la carte : ARTICQUE© - tous droits réservés. Davantage de données via StatLink.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932931126>

1. ÉCONOMIE DU SAVOIR : TENDANCES ET CARACTÉRISTIQUES

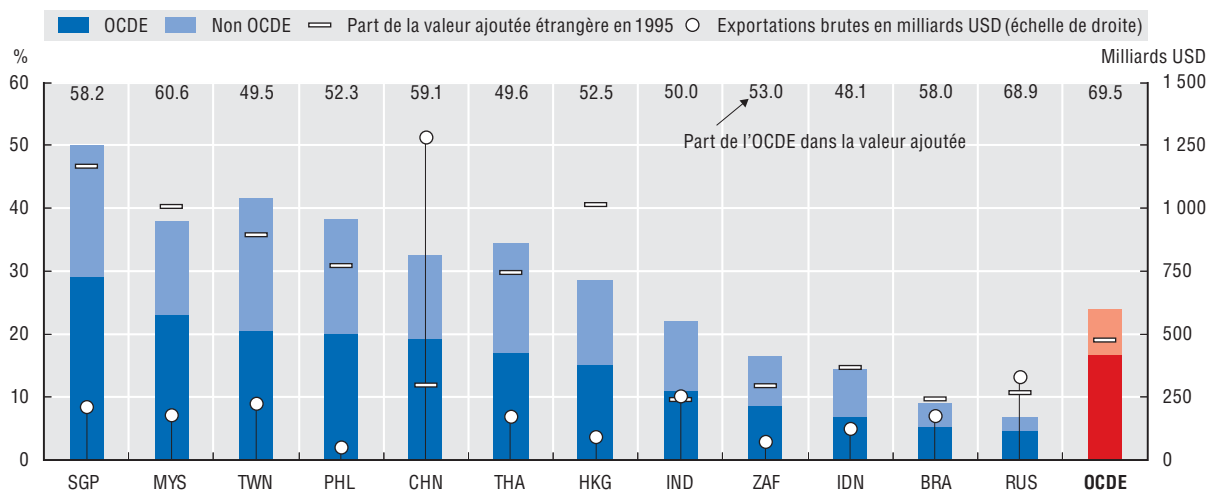
La nouvelle géographie de la croissance

L'évolution des chaînes de valeur mondiales

Les exportations des pays dotés d'un régime d'échanges relativement ouvert et libéral et comptant d'importants investissements directs étrangers comportent souvent une part de valeur ajoutée étrangère supérieure aux autres. Les exportations des grandes économies riches en ressources minérales ou relativement éloignées de marchés et de fournisseurs étrangers comportent généralement davantage de valeur ajoutée nationale (et moins de valeur ajoutée étrangère) que celles des économies de plus faible envergure. De la même manière, les exportations des pays spécialisés dans des activités situées en amont de la chaîne de valeur, comme l'exploitation minière et l'agriculture, et celles des pays spécialisés dans les services comportent une part habituellement plus élevée de valeur ajoutée nationale. Dans l'ensemble de la zone OCDE, la valeur ajoutée étrangère représentait 24 % du montant des exportations brutes en 2009, contre 19 % en 1995. Dans les principaux pays exportateurs hors OCDE, cette proportion était comprise entre moins de 10 % pour la Fédération de Russie et le Brésil, où les ressources naturelles représentent une part considérable des exportations, et 50 % pour Singapour. En Chine, où la valeur à prix courants des exportations brutes a été multipliée environ par 12, pour atteindre près de 1 300 milliards USD, cette mesure de l'interdépendance avait quasiment triplé et excédait 30 %. La valeur ajoutée des exportations provenait à 60 % de pays de l'OCDE, la moitié de ce pourcentage émanant du Japon et de la Corée.

32. Valeur ajoutée étrangère contenue dans les exportations, économies non membres de l'OCDE, 2009

En pourcentage du total des exportations brutes



Source : OCDE-OMC, Base de données sur les échanges en valeur ajoutée (ÉVA), <http://oe.cd/tiva-fr>, mai 2013. Davantage de données via StatLink. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932931145>

Comment lire ce graphique

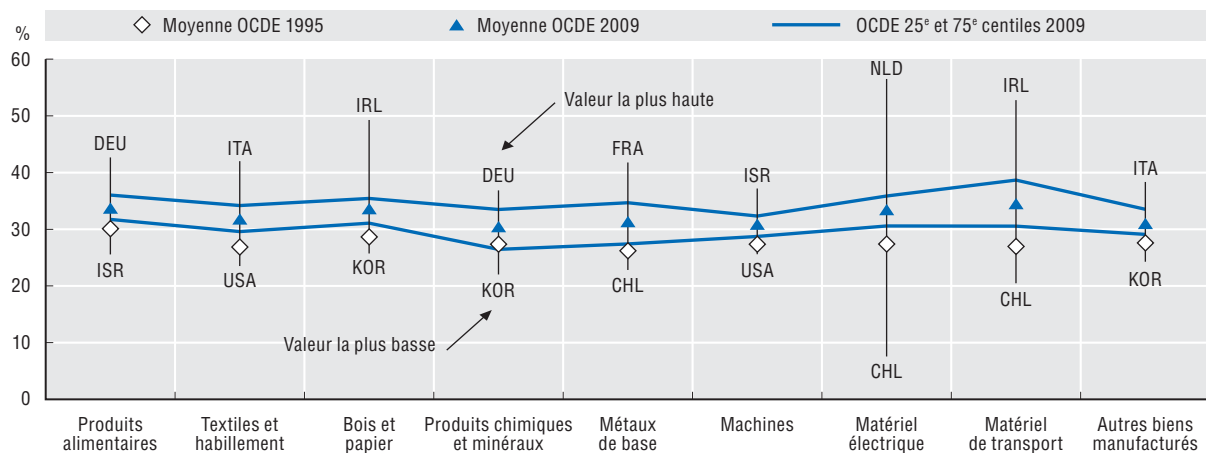
La hauteur des barres de l'histogramme représente le pourcentage de valeur ajoutée étrangère contenue dans les exportations brutes en 2009. Les économies sont classées par ordre décroissant de la proportion de valeur ajoutée étrangère provenant de la zone OCDE. L'échelle de droite indique la valeur des exportations brutes en milliards USD en 2009.

Un nouveau regard sur les échanges de services

Les services représentent plus de 70% du PIB dans la plupart des pays de l'OCDE alors que les échanges de services déclarés constituent à peine plus du quart du total des échanges internationaux de biens et services. Néanmoins, si l'on tient compte de la valeur ajoutée par les services dans la production de biens, on constate que les services tiennent une place bien plus importante dans les échanges internationaux et qu'ils dépassent même 50 % de la valeur totale des exportations des États-Unis, du Royaume-Uni, de la France, de l'Allemagne et de l'Italie. La base de données OCDE-OMC sur les échanges en valeur ajoutée (ÉVA) peut apporter un éclairage sur le rôle que jouent les services dans les chaînes de valeur mondiales en révélant par exemple dans quelle mesure les exportations de biens manufacturés dépendent des intrants de diverses activités de services nécessaires à la production de ces biens. En 2009, les services représentaient environ un tiers de la valeur des exportations de biens manufacturés de l'OCDE, en nette hausse par rapport à 1995. La part des services varie d'un secteur et d'un pays à l'autre. Dans de nombreux pays, les services représentent une part importante de la fabrication de matériel électrique et de transport (à forte et moyenne-forte intensité technologique), souvent en raison des services aux entreprises tels que ceux liés à l'informatique. La composante de services peut en outre être subdivisée en deux catégories : les services d'origine nationale et ceux d'origine étrangère. Ces derniers peuvent représenter entre 40 % et 50 % de la valeur ajoutée totale imputable aux services dans les activités de fabrication à forte et moyenne-forte intensité technologique.

33. Valeur ajoutée du secteur des services contenue dans les exportations de biens manufacturés selon le secteur d'origine, 1995 et 2009

Étendue des valeurs en pourcentage des exportations brutes



Source : OCDE-OMC, Base de données sur les échanges en valeur ajoutée (ÉVA), <http://oe.cd/tiva-fr>, mai 2013. Davantage de données via StatLink. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932931164>

Comment lire ce graphique

L'indicateur de la valeur ajoutée imputable aux services dans les exportations de biens manufacturés reflète la part de valeur ajoutée apportée par les services dans la production manufacturière. La différence entre les moyennes de 1995 et 2009 montre que la part moyenne des services s'est accrue d'environ 5 points de pourcentage sur la période, pour atteindre entre 30 % et 35 % sur l'ensemble des secteurs. La moitié des économies de l'OCDE (entre le 25^e et le 75^e percentile) se situent dans une fourchette de seulement 5 à 10 points de pourcentage. La différence entre la valeur nationale la plus faible et la valeur nationale la plus élevée est bien plus variable d'un secteur à l'autre et son interprétation dépend à la fois du secteur et de l'économie en question. Les différences d'un pays à l'autre sont très minces dans la fabrication de machines mais très marquées dans les matériels électriques. Au sein de ce dernier segment, la part des services dans les exportations néerlandaises de biens manufacturés tient en grande partie aux services de R-D et de marketing ; le Chili, quant à lui, produit très peu dans ce secteur.

1. ÉCONOMIE DU SAVOIR : TENDANCES ET CARACTÉRISTIQUES

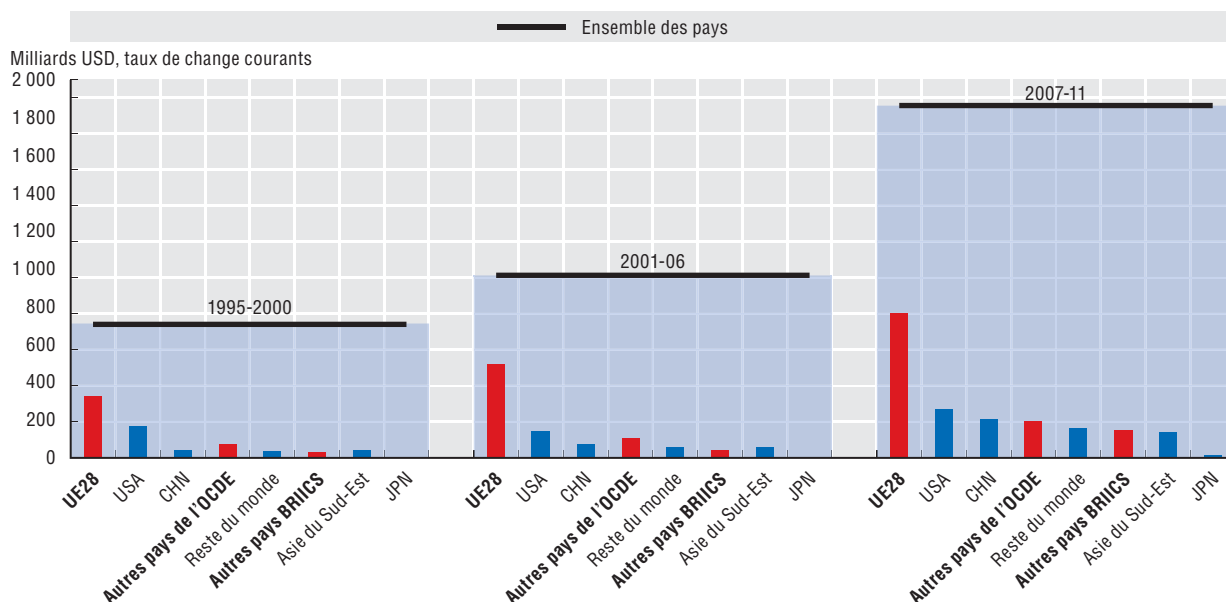
La nouvelle géographie de la croissance

Déplacement des IDE vers l'Est

Les investissements directs étrangers peuvent permettre aux pays qui les reçoivent d'accéder à de nouvelles technologies, apporter des connaissances dont les entreprises nationales bénéficient et augmenter l'investissement en R-D. Ces 15 dernières années, les flux d'IDE ont été multipliés par trois. L'Europe continue d'attirer davantage d'IDE que le reste du monde, mais les entrées d'IDE en Chine et dans le reste de l'Asie du Sud-Est ont bondi d'une moyenne annuelle de 81 milliards USD entre 1995 et 2000 à environ 353 milliards USD par an entre 2007 et 2011. D'après des estimations provisoires de l'OCDE pour 2012, cinq pays se partageaient 44 % des IDE mondiaux. La Chine, dont les entrées annuelles d'IDE ont été multipliées par cinq entre 2008 et 2011, est devenue la principale destination des IDE en 2012, suivie par les États-Unis, le Brésil, le Royaume-Uni et la France. L'augmentation des sorties d'IDE est alimentée par les pays de l'OCDE ; elles ont plus que doublé entre le début et la fin des années 2000. Parallèlement, les IDE en provenance des BRIICS ont considérablement augmenté en réponse à l'intégration croissante de ces pays dans l'économie mondiale.

34. Entrées d'investissements directs étrangers, 1995-2000, 2001-06 et 2007-11

Moyennes annuelles

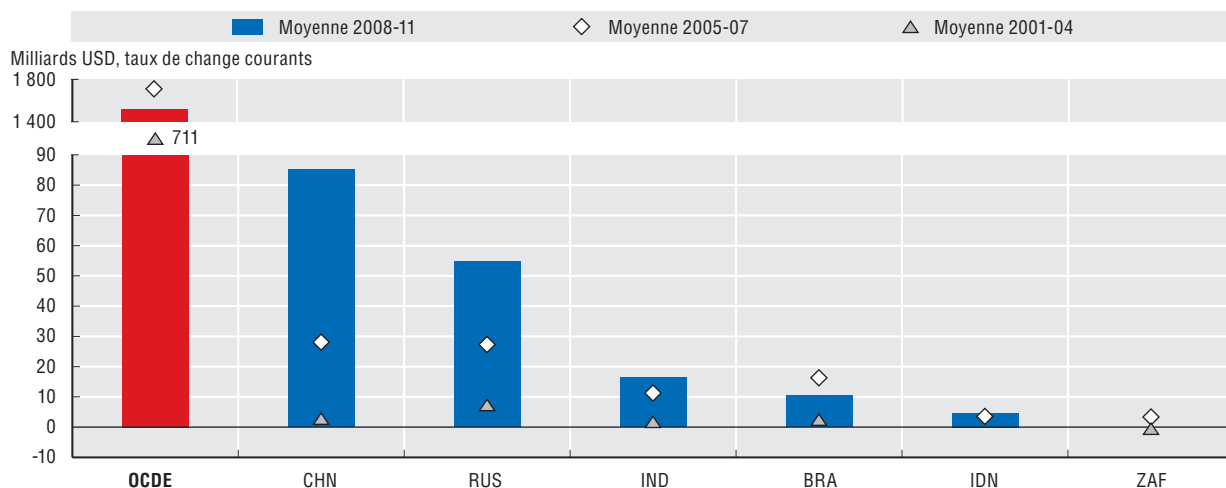


Source : FMI, Base de données sur la balance des paiements, juin 2013. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932931183>

35. Investissements directs étrangers en provenance des BRIICS, 2001-04, 2005-07 et 2008-11

Moyennes annuelles



Source : FMI, Base de données sur la balance des paiements, juin 2013. Voir notes de chapitre.

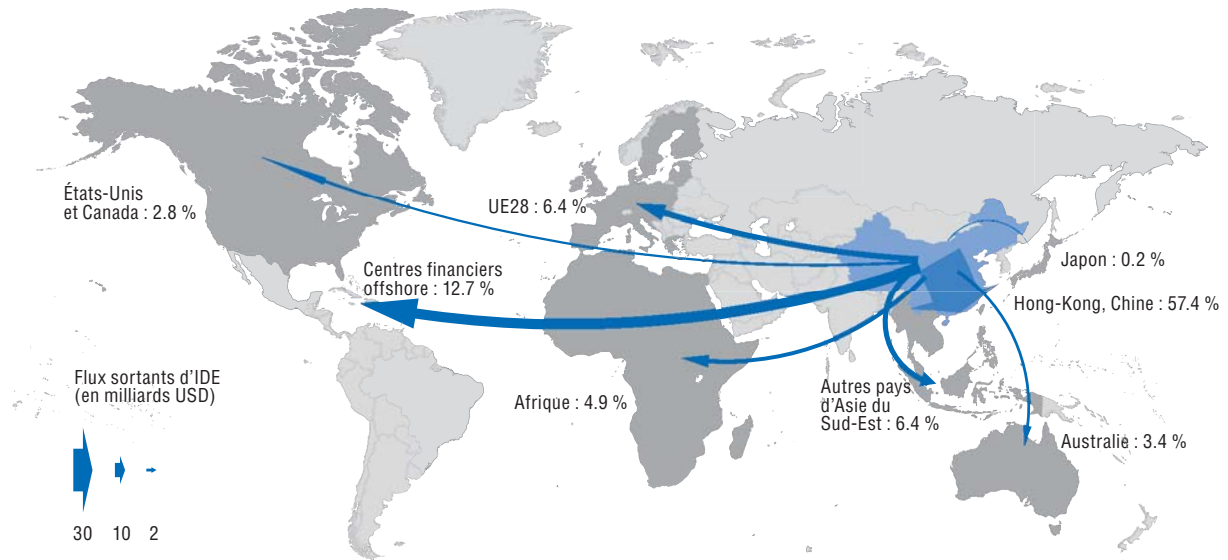
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932931202>

Déplacement des IDE vers l'Est

La moyenne des IDE sortants en provenance d'Inde a été multipliée par plus de neuf entre le début et la fin des années 2000, celle de la Chine par 30. L'Asie, et en particulier Hong Kong, Chine, demeure la principale destination des investissements directs chinois mais les pays des Caraïbes en reçoivent aussi une part importante. Le cheminement des fonds via Hong Kong, Chine et les Caraïbes permet difficilement de rendre compte de manière fidèle de la répartition géographique des IDE sortants chinois. Les États-Unis restent à la fois le principal pourvoyeur et la principale destination d'IDE, comme en témoigne leur stock entrant de quelque 4 000 milliards USD, soit environ 20 % du PIB américain. En termes de stocks nets, le Japon et l'Allemagne apparaissent comme les principaux investisseurs et le Brésil comme le principal destinataire d'IDE. En dehors de Hong Kong, Chine, les 20 économies qui affichent la somme d'entrées et de sorties d'IDE la plus élevée comprennent de très petites économies, tel que l'Irlande, Singapour et les îles Vierges britanniques. De plus grandes économies comme l'Italie et le Japon attirent peu d'investissements étrangers, ce qui explique en partie que leur stock net d'IDE soit positif.

36. Investissements directs étrangers en provenance de Chine, moyenne annuelle 2007-11

Milliards USD, taux de change courants

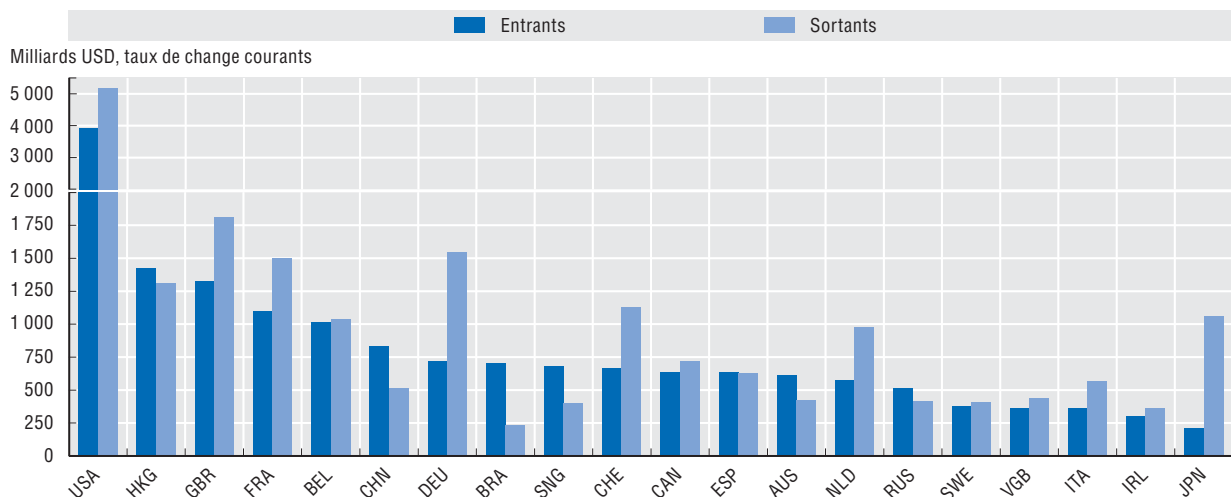


Source : Calculs de l'OCDE effectués à partir des données du *Statistical Bulletin of China's Outward Foreign Direct Investment 2011* du ministère du Commerce chinois. Source de la carte : ARTICQUE© – tous droits réservés. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932931221>

37. Les 20 premiers pays, stock total d'investissements directs étrangers, 2012

Stocks entrants et sortants, milliards USD, taux de change courants



Source : CNUCED, Base de données FDI/TNC, www.unctad.org/fdistatistics, juillet 2013. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932931240>

1. ÉCONOMIE DU SAVOIR : TENDANCES ET CARACTÉRISTIQUES

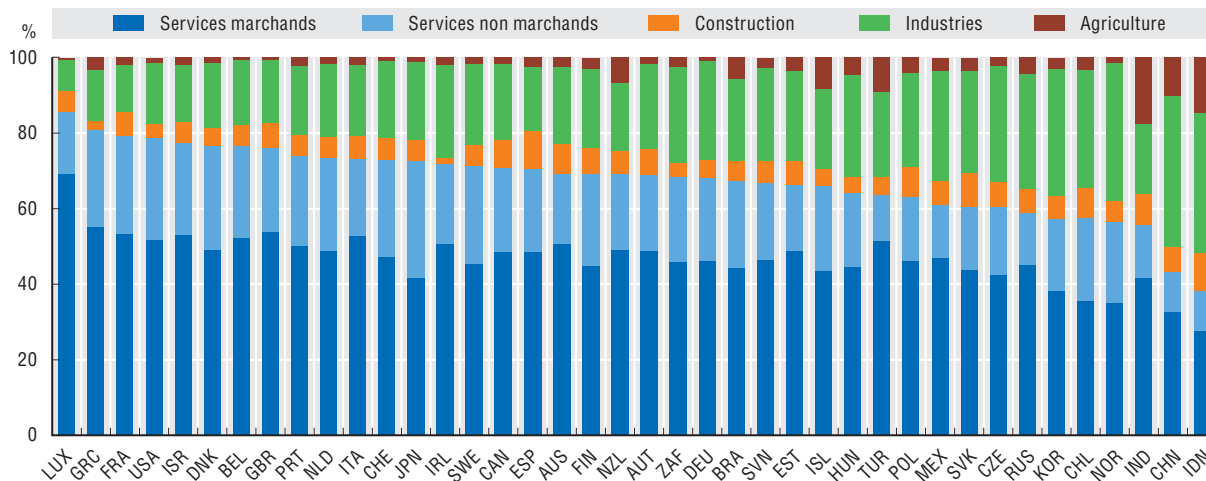
La nouvelle géographie de la croissance

La structure des économies

Tandis que la production manufacturière recule dans les économies de l'OCDE, la contribution des services au PIB y augmente. Les services représentent aujourd'hui plus de 70 % de la valeur ajoutée de la zone OCDE, voire plus de 75 % dans huit pays de l'Organisation, dont la France et les États-Unis. Malgré la montée en puissance du secteur manufacturier dans les BRICS au cours des 20 dernières années, les ressources naturelles y restent une composante essentielle de l'économie, notamment en Fédération de Russie. Au sein de l'OCDE, l'Australie, le Chili, la Norvège et le Mexique misent largement sur les ressources naturelles.

38. Décomposition du PIB dans les pays de l'OCDE et les BRICS, 2011

Valeur ajoutée des principaux groupes d'activités en pourcentage de la valeur ajoutée totale

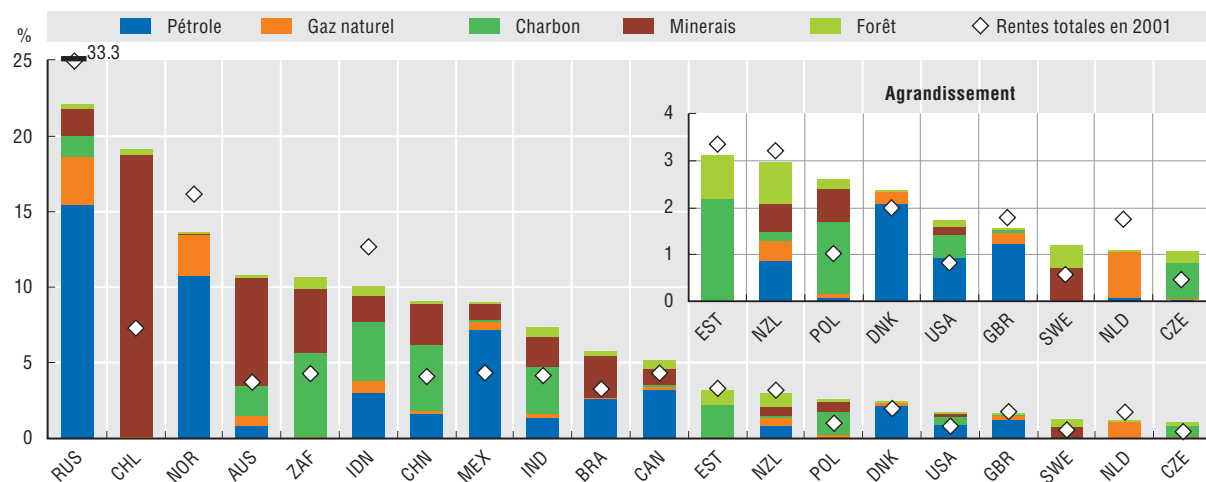


Source : OCDE, Base de données sur les comptes nationaux (SCN); Base de données pour l'analyse structurelle (STAN), CITI Rév. 4, www.oecd.org/sti/stan-fr et instituts statistiques nationaux, juin 2013. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932931259>

39. Les 20 premiers pays de l'OCDE et des BRICS tributaires des ressources naturelles, 2011

Rentes tirées des ressources naturelles en pourcentage du PIB



Source : Banque mondiale, Base de données sur les indicateurs du développement dans le monde, juin 2013. Voir notes de chapitre.

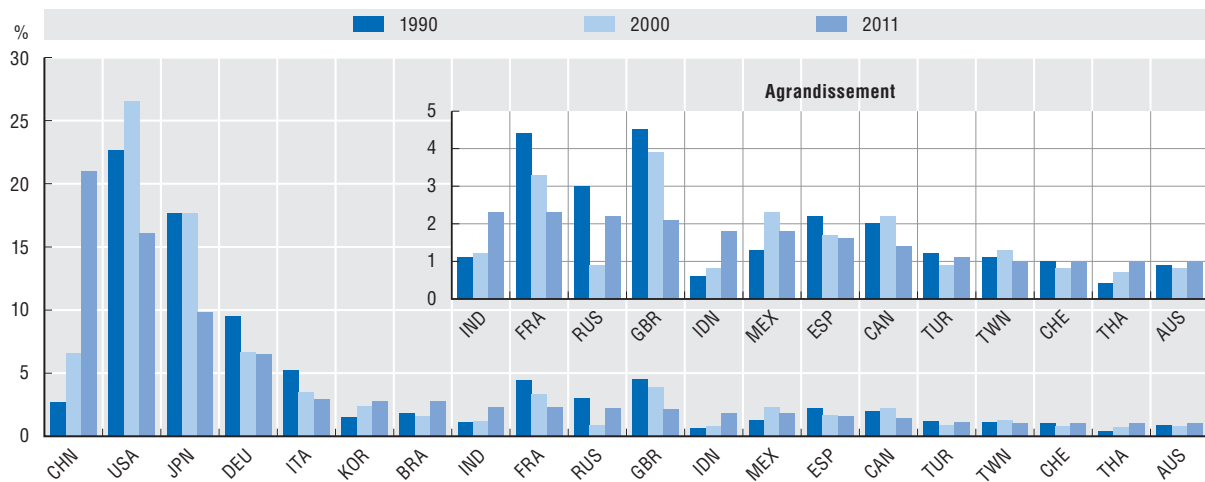
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932931278>

Les principales économies manufacturières

L'activité manufacturière s'est mondialisée ces 20 dernières années. Alors qu'ils produisaient les deux tiers de la valeur ajoutée mondiale de ce secteur en 1990, les pays du G7 n'en représentent plus qu'environ 40 %. En 2010, la Chine a détrôné les États-Unis au rang de première économie manufacturière mondiale, et le Brésil, l'Inde et la Corée ont juste dépassé la France et le Royaume-Uni, deux poids lourds du secteur en Europe. La Chine est également le principal exportateur de biens manufacturés. En termes de valeur ajoutée, toutefois, son avance sur les États-Unis est moins évidente. En 2009, année la plus récente dans la base de données OCDE-OMC sur les échanges en valeur ajoutée, la part des États-Unis était encore légèrement supérieure à celle de la Chine. La part des exportations manufacturières japonaises et britanniques est également supérieure lorsqu'elle est exprimée en valeur ajoutée car ces deux pays exportent des pièces détachées et composants de grande qualité qui sont ensuite intégrés dans les exportations d'autres pays.

40. Principales économies manufacturières au cours des 20 dernières années, 1990, 2000 et 2011

En pourcentage de la valeur ajoutée mondiale du secteur manufacturier

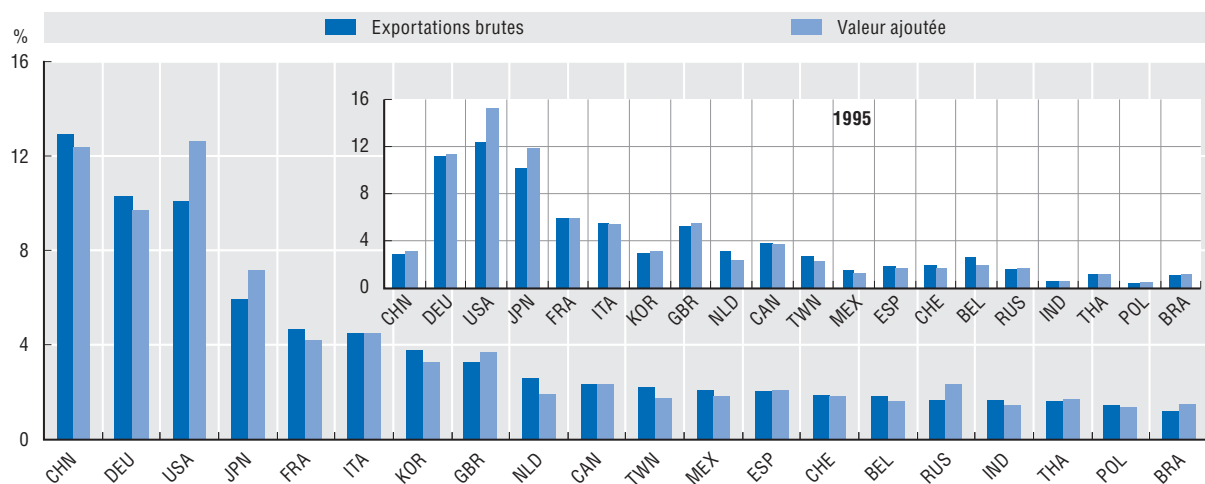


Source : Nations Unies, Division des Statistiques (UNSD), Comptes nationaux principaux agrégés, mai 2013; OECD, Base de données sur les comptes nationaux (SCN) et Base de données pour l'analyse structurelle (STAN), CITI Rév. 4, www.oecd.org/sti/stan-fr, juin 2013. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932931297>

41. Les 20 principaux exportateurs de biens manufacturés, en termes bruts et en valeur ajoutée, 1995 et 2009

En pourcentage de la production mondiale totale de biens manufacturés



Source : OCDE-OMC, Base de données sur les échanges en valeur ajoutée (ÉVA), <http://oe.cd/tiva-fr>, mai 2013.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932931316>

1. ÉCONOMIE DU SAVOIR : TENDANCES ET CARACTÉRISTIQUES

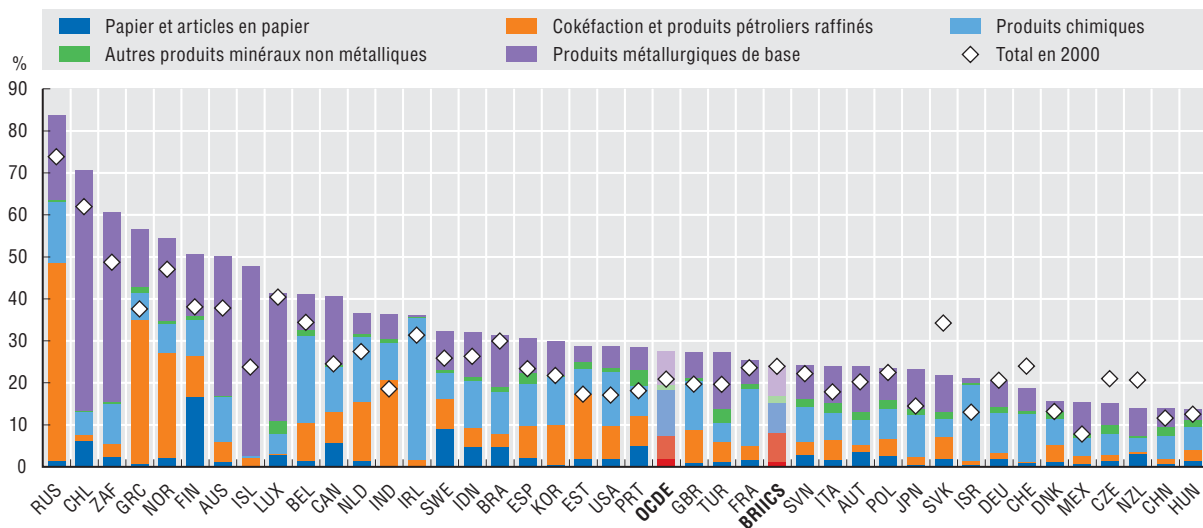
La nouvelle géographie de la croissance

Le rôle de l'énergie

Au sein de l'OCDE, les produits à forte intensité énergétique représentent plus d'un quart des biens manufacturés exportés. Dans la plupart des pays de l'Organisation, leur proportion est en hausse depuis 2000, notamment en raison du renchérissement des produits de base. Leur fort contenu énergétique ne signifie pas nécessairement qu'il s'agit de produits à forte intensité de carbone. Pour autant, dans de nombreux pays, des efforts supplémentaires pourraient permettre de réduire le contenu carbone de la production industrielle.

42. Exportations des industries de fabrication à forte intensité énergétique, 2011

En pourcentage du total des exportations des activités de fabrication



Source : OCDE, Base de données STAN sur les échanges bilatéraux par industrie et utilisation finale (BTDIxE), www.oecd.org/sti/btd-fr, mai 2013. Voir notes de chapitre.

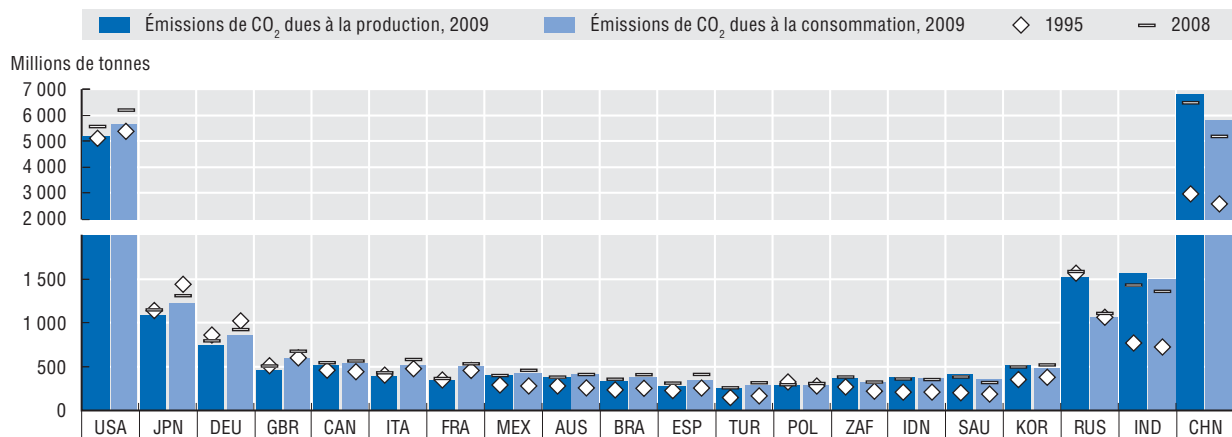
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932931335>

Croissance et émissions de carbone

Bien qu'inégalement répartis dans le monde, les bienfaits de la croissance sont immenses. Ces 150 dernières années, l'espérance de vie s'est allongée d'environ 30 ans dans la plupart des régions, y compris dans certaines des moins développées. La dynamique de croissance à l'origine de ces améliorations du niveau de vie a lourdement pesé sur l'environnement physique dont dépend en définitive le bien-être de l'humanité. Il est de plus en plus évident que l'utilisation actuelle des ressources naturelles pourrait mettre en péril l'amélioration des niveaux de vie, voire la croissance au sens classique du terme. En l'absence d'action résolue en faveur d'un changement, les émissions de CO₂ liées à l'énergie auront doublé d'ici 2050. Les initiatives visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), telles que le Protocole de Kyoto, réduiront moins efficacement les émissions de GES à l'échelle mondiale si les pays qui ont pris des engagements à cet égard sous-traitent leurs activités de production à forte intensité de carbone à des économies qui n'ont pas pris les mêmes engagements, en particulier si la production engendre des niveaux élevés de GES dans ces pays.

43. Principaux importateurs et exportateurs nets de CO₂, 2009

Estimations des émissions de CO₂ dues à la production et à la consommation, échantillon de pays, en millions de tonnes



Source : OCDE, Base de données inter-pays des entrées-sorties, mai 2013; Agence internationale de l'énergie (2012), *Émissions de CO₂ dues à la combustion d'énergie 2012*. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932931354>

Comment estimer les importations et exportations de CO₂ ?

Les tableaux d'entrées-sorties, les statistiques sur les échanges bilatéraux de biens et services ainsi que les statistiques sur l'énergie de l'OCDE (par exemple, sur les émissions de CO₂ dues à la combustion d'énergie ou le transport international d'électricité) ainsi que d'autres statistiques industrielles, peuvent servir à estimer les effets des transferts internationaux d'émissions de CO₂. Les résultats mettent en évidence des disparités entre les pays dans la part des émissions due à la production et celle due à la consommation. En 2009, dans les économies de l'OCDE, ces dernières étaient en moyenne supérieures de 15 % aux mesures classiques des émissions dues à la production. Le différentiel dépasse 25 % en France, en Italie et au Royaume-Uni. L'ampleur de cet écart s'est encore accentuée à la fin des années 90 avec l'intensification des échanges de biens et services. Seuls le Japon et l'Allemagne font exception, affichant une baisse des émissions de CO₂ induites à la fois par la production et par la consommation entre 1995 et 2009. La structure des émissions varie d'un pays à l'autre en fonction des activités de consommation, des sources de production d'électricité et de l'intensité carbone des biens importés. Les émissions imputables à l'électricité sont relativement importantes dans les pays émergents (par exemple en Chine et en Inde), tandis que celles dues aux transports et à la consommation de biens importés sont relativement importantes dans les pays développés de l'OCDE (au Japon et en Allemagne, par exemple).

Chypre

La note suivante est incluse à la demande de la Turquie:

« Les informations figurant dans ce document qui font référence à “Chypre” concernent la partie méridionale de l’île. Il n’y a pas d’autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l’île. La Turquie reconnaît la République Turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu’à ce qu’une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie maintiendra sa position sur la “question chypriote”. »

La note suivante est incluse à la demande de tous les États de l’Union européenne membres de l’OCDE et de la Commission européenne:

« La République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Turquie. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre. »

Israël

« Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes ou d’un tiers compétents. L’utilisation de ces données par l’OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international. »

« Il est à noter que les données statistiques sur les marques et brevets israéliens sont communiquées par les offices des brevets et des marques des pays concernés. »

1. Croissance de la productivité horaire du travail, ensemble de l’économie, 2001-12

La zone euro ici ne comprend pas Chypre et Malte.

2. Croissance du PIB par habitant et du PIB par actif occupé dans les BRIICS et l’OCDE, 2007-09 et 2009-12

Les calculs sont basés sur le PIB à prix constants, converti en USD à l’aide des parités de pouvoir d’achat de 2005. Les séries de PIB obtenues pour le Brésil, l’Indonésie et l’Afrique du Sud sont tirées des comptes nationaux trimestriels de l’OCDE en date d’avril 2013. Celle qui se rapporte à l’Inde provient des comptes nationaux annuels établis par l’OCDE en date d’avril 2013 ; elle a été complétée pour la période antérieure à 2004 et postérieure à 2009 à l’aide des comptes nationaux trimestriels de l’OCDE en date d’avril 2013.

Les estimations de l’emploi au Brésil, en Chine, en Inde et en Indonésie sont fondées sur les données de la base du GGDC « Total Economy », janvier 2013.

Les données relatives à l’emploi en Afrique du Sud sont tirées des comptes nationaux annuels établis par l’OCDE, en date d’avril 2013 ; la série a été complétée pour la période antérieure à 2001 et postérieure à 2010 à l’aide des données tirées de la base du GGDC « Total Economy », janvier 2013.

3. Reprise de l’emploi par groupe socio-économique, T1 2008 à T4 2012

Les niveaux de qualification ont été définis comme suit sur la base des classes CITE 97 : « peu qualifié » correspond aux classes inférieures au deuxième cycle de l’enseignement secondaire (CITE 0/1/2) ; « moyennement qualifié » au deuxième cycle de l’enseignement secondaire (CIT 3/4) ; très qualifiés à l’enseignement supérieur (CITE 5/6).

4. Taux de chômage harmonisés, OCDE, zone euro, États-Unis et Japon, juillet 2008-avril 2013

Pour les 34 pays membres de l’OCDE, les taux de chômage harmonisés ont été établis suivant les lignes directrices de l’Organisation internationale du Travail (OIT). Les chômeurs sont les personnes d’âge actif qui, durant la période de référence, étaient sans emploi, disponibles pour travailler et avaient entrepris des démarches actives en quête d’un emploi.

Les taux sont corrigés des variations saisonnières.

La zone euro comprend les 17 États membres participants.

5. Croissance nette de l'emploi, entreprises les plus jeunes comparées aux anciennes, 2001-11

Sont exclus les établissements et les sociétés dont la durée de vie se limite à un an.

Il n'est pas tenu compte des fusions et acquisitions dans le calcul de l'âge des sociétés et la comptabilisation des sorties du marché.

Les parts sont calculées en proportion de l'emploi total, des destructions et des créations d'emplois.

Les petites entreprises comptent entre un et 49 salariés, les moyennes entreprises entre 50 et 249 salariés et les grandes entreprises plus de 250 salariés.

Pour l'Autriche, les données sont fournies au niveau de l'établissement.

Pour le Japon, les données disponibles se rapportent aux établissements et concernent uniquement le secteur des activités de fabrication.

Pour l'Autriche, l'Italie, le Luxembourg et la Suède, les données se rapportent à la période 2001-10.

Pour le Brésil, les données se rapportent à la période 2002-10.

Pour l'Espagne, les données se rapportent à la période 2003-09.

Pour la France, les données se rapportent à la période 2002-07.

Pour le Japon et la Nouvelle-Zélande, les données se rapportent à la période 2001-09.

6. Emploi, destruction d'emplois et création d'emplois, selon l'âge et la taille des entreprises, 2001-11

Voir les notes à 5.

7. Emploi, destruction d'emplois et création d'emplois, secteur manufacturier et services, 2001-11

Voir les notes à 5.

8. Géographie des pertes d'emplois, 2008-11

Note générale :

Les agrégats d'activités sont définis suivant les divisions ci-après de la CITI Rév. 4 : 01-03 (section A), 05-39 (B-E), 41-43 (F), 45-56 (G-I), 58-63 (J), 64-68 (K-L), 69-82 (M-N) et 84-99 (O-U).

Notes complémentaires :

Pour l'Australie, les données relatives à l'année civile correspondent à la moyenne obtenue à partir des résultats de l'enquête trimestrielle sur la population active de juin 2013. Les activités financières, d'assurance et immobilières comportent la location de machines et d'équipement (77).

Dans le cas de l'Islande, en l'absence de données de comptabilité nationale traitant de l'emploi par activité, on utilise les données sectorielles tirées de l'enquête annuelle sur la population active.

Pour Israël, les estimations reposent sur les données de comptabilité relatives à l'emploi communiquées à l'OCDE suivant la CITI Rév. 4. La catégorie « Activités professionnelles, scientifiques et techniques et autre services aux entreprises » (69-82) comprend notamment l'information et les communications (58-63) ainsi que les activités financières, d'assurances et immobilières (64-68).

Dans le cas du Japon, la catégorie « Administration publique, éducation, santé et autres services » (84-99) englobe les « Activités professionnelles, scientifiques et techniques et autre services aux entreprises » (69-82).

S'agissant de la Nouvelle-Zélande, les données reposent sur les estimations d'emploi pour les exercices 2008/09 et 2011/12. La catégorie « Agriculture, sylviculture et pêche » (01-03) englobe les activités extractives (05-09).

Le Chili et la Turquie ne sont pas compris dans l'agrégat OCDE.

9. Géographie des pertes d'emplois en Europe, 2011-12

Notes générales :

Voir la note générale à 8.

10. Création et destruction d'emplois dans les secteurs de l'information, 2008-11

Pour évaluer les retombées de la crise économique sur l'emploi dans le secteur de l'information, on peut « normaliser » les variations des niveaux d'emploi de manière à faire apparaître, pour chaque pays, la contribution de chaque composante du secteur à l'évolution totale de l'emploi entre 2008 et 2011. À cette fin, les variations sectorielles sont exprimées, pour chaque pays, en pourcentage de la somme des variations absolue.

Les quatre groupes d'activités qui composent les « secteurs de l'information » correspondent respectivement aux divisions ci-après de la CITI Rév. 4 : 26 (CI), 58-60 (JA), 61 (JB) et 62-63 (JC).

Les gains et les pertes, exprimés en milliers d'emplois, correspondent respectivement à la somme des secteurs dans lesquels les variations sont positives et à la somme des secteurs dans lesquels les variations sont négatives. Une ventilation plus fine (par exemple, au niveau d'agrégation à trois chiffres de la CITI Rév. 4) pourrait aboutir à des estimations très différentes du total des gains et des pertes. Par exemple, les pertes signalées pour la division « Fabrication d'ordinateurs, d'articles électroniques et optiques » (26) peuvent englober les gains obtenus à l'intérieur de certains groupes (trois chiffres) ou certaines classes (quatre chiffres) d'activités.

Les données sur l'emploi sont exprimées en personnes, sauf dans le cas du Canada et des États-Unis, qui utilisent le poste comme unité de mesure.

Dans le cas de l'Espagne, les technologies de l'information et autres services d'information (JC) incluent les télécommunications (JB).

11. Évolution de l'éventail des qualifications en Europe, services et activités de fabrication, 2011-12

Les professions sont définies selon la Classification internationale type des professions 2008 (CITP-08). Les grands groupes utilisés sont les suivants : 1) Directeurs, cadres de direction et gérants, 2) Professions intellectuelles et scientifiques, 3) Professions intermédiaires, 4) Employés de type administratif, 5) Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs, 7) Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat, 8) Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage, et 9) Professions élémentaires.

Les métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat englobent les agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche (grand groupe 6 de la CITP-08), dont un petit nombre de pays rendent compte au titre du secteur des activités de fabrication et des services aux entreprises.

Les activités de fabrication correspondent aux divisions 10-33 (section C) de la CITI Rév. 4 (NACE Rév. 2) et les services aux entreprises aux divisions 45-82 (sections G-N).

12. Évolution conjoncturelle de la R-D, par source de financement, zone OCDE, 1982-2012

Les dépenses de R-D financées par les entreprises et l'État sont des composantes des dépenses intérieures brutes de R-D (DIRD), c'est-à-dire des dépenses intra-muros de R-D engagées sur le territoire national. Les sources de financement sont habituellement identifiées par les unités qui exécutent des travaux de R-D.

La série estimée des budgets publics de R-D, présentée à partir de 2008, repose sur les données relatives aux CBPRD (crédits budgétaires publics de R-D) des pays de l'OCDE disposant de données pour l'année 2012 (Allemagne, Danemark, Estonie, États-Unis, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, République slovaque et Slovaquie). Ces données sur les crédits budgétaires publics sont souvent plus récentes mais ne coïncident pas toujours avec le montant de la R-D financée par l'État qui est déclaré par les exécutants de R-D, en raison, par exemple, des écarts entre dépenses programmées et décaissements effectifs.

13. PIB des États-Unis et dépôts de marques auprès de l'USPTO, 2003-13

Le PIB des États-Unis repose sur la série du PIB corrigée des variations saisonnières, optique des dépenses, données chaînées en volume, contenue dans la base de données des comptes nationaux trimestriels de l'OCDE, juin 2013.

Sont pris en considération les domaines agrégés ci-après, sur la base de la classification de Nice : Santé, pharmacie et cosmétiques (classes 3, 5, 10 et 44) ; Loisirs et éducation (classes 13, 15, 16, 28 et 41) ; Publicité et services aux entreprises (classes 35, 36 et 45) ; TIC et audiovisuel (classes 9 et 38).

Les séries brutes relatives au PIB et aux dépôts de marques ont été traitées selon la méthodologie des indicateurs composites avancés de l'OCDE. Les séries se basent sur des données mensuelles pour les dépôts de marques et sur des données trimestrielles pour le PIB, converties en fréquence mensuelle par interpolation linéaire et alignées sur le mois de mi-trimestre. Le traitement élimine les tendances et les variations saisonnières (après application du filtre de Hodrick-Prescott) de façon à dégager la tendance cyclique. La tendance cyclique illustrée sur le graphique correspond à l'écart en pourcentage par rapport à la tendance de long terme. Compte tenu des filtres appliqués, les cycles restants sont ceux ayant une durée comprise entre 18 mois et 10 ans. L'analyse a été réalisée sur des séries s'échelonnant de janvier 1990 à février 2013 pour les dépôts de marques et à mars 2013 pour le PIB. Pour en savoir plus sur la méthodologie, voir OCDE (2012), « OECD System of Composite Leading Indicators », www.oecd.org/std/leading-indicators/41629509.pdf.

Pour les séries relatives aux marques, le graphique fait apparaître vers 2004 un pic qui n'est pas lié à l'activité économique, mais au fait que les États-Unis ont adhéré à l'Arrangement de Madrid en novembre 2003, facilitant ainsi la procédure d'enregistrement des marques étrangères.

15. Création d'entreprises dans une sélection de pays de l'OCDE, 2007-13

La tendance-cycle rend compte des fluctuations conjuguées de long terme (tendance) et de moyen-long terme (cycle) de la série d'origine. Sont exclues des données relatives à l'Australie les entreprises non constituées en sociétés.

Sont exclues des données relatives à l'Espagne les personnes physiques et les entreprises individuelles.

Les données relatives aux États-Unis concernent uniquement les établissements qui emploient des salariés.

16. Évolution des faillites, 2007-11

Les données relatives à la France, au Norvège et à l'Espagne concernent uniquement les PME.

17. Investissement en capital-risque aux États-Unis, 1995-2012, et en Europe, 1995-2010

Les données relatives aux États-Unis émanent des marchés, celles relatives à l'Europe des secteurs.

L'Europe comprend l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Croatie, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, le Monténégro, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Serbie, la Slovénie, la Suède, la Suisse et l'Ukraine.

18. Désengagement du capital-risque aux États-Unis et en Europe, 2007-12

La vente contractuelle désigne la cession de parts d'une société à des investisseurs industriels.

L'introduction en bourse désigne la première cession ou distribution de parts d'une société au public.

L'Europe comprend l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Croatie, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, le Monténégro, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Serbie, la Slovénie, la Suède, la Suisse et l'Ukraine.

19. Prise de brevets, par domaine technologique, 1999-2011

Les données renvoient aux demandes de brevets déposées en vertu du Traité de coopération en matière de brevets (PCT), en phase internationale, par date de priorité. Les données pour l'année 2011 sont des estimations.

Les brevets liés aux biotechnologies, aux nanotechnologies, aux technologies liées à la santé et aux TIC sont regroupés suivant une sélection de groupes de la Classification internationale des brevets (CIB).

Les brevets liés aux technologies environnementales sont classés suivant une combinaison de groupes de la CIB et de codes Y02 de la Classification européenne (ECLA).

20. La dynamique des exportations de marchandises dans les économies membres et non membres de l'OCDE, 2000-11

Les valeurs intrinsèques sont en USD courants. Les données portent sur les produits manufacturés et les produits dérivés d'activités primaires (agriculture, pêche, sylviculture, activités extractives). Il est également tenu compte de certains services collectifs.

22. Effondrement mondial des exportations entre 2008 et 2009, en termes bruts et en valeur ajoutée

L'indicateur EXGR correspond aux estimations des exportations brutes des biens et services provenant de la base de données inter-pays des entrées-sorties (ICIO) de l'OCDE, d'où sont tirés les indicateurs de l'OCDE et de l'OMC sur les échanges en valeur ajoutée (ÉVA). Par nécessité, ce système utilise des matrices d'échanges commerciaux bilatéraux ajustées, de sorte que la valeur des exportations de produits X d'un pays A vers un pays B est égale à celle des importations de produits X de B en provenance de A. Des efforts sont déployés afin d'assurer la cohérence entre les valeurs totales des exportations et des importations rapportées par les pays dans leurs Comptes Nationaux et dans leurs statistiques de la Balance des Paiements. De ce fait, les ajustements effectués pour équilibrer les flux commerciaux bilatéraux à l'échelle mondiale peuvent aboutir à des modèles d'échanges ne correspondant pas exactement à la perception qu'ont certains pays de leur propre structure des échanges commerciaux.

23. Évolution des flux d'investissements directs étrangers dans le monde, 1995-2011

À compter de 2005, les données portent sur l'IDE tel que défini dans la 6^e édition du Manuel de la balance des paiements du Fonds monétaire international (FMI).

24. Décomposition de la croissance du PIB par habitant, 2007-09 et 2009-12

Les calculs sont basés sur le PIB à prix constants, converti en USD à l'aide des parités de pouvoir d'achat de 2005.

Pour l'Australie, les données se rapportent aux années fiscales, débutant au 1^{er} juillet.

Le PIB pour la Nouvelle-Zélande se rapporte aux années fiscales, débutant au 1^{er} avril.

25. Écart du PIB par habitant et du PIB par actif occupé dans les BRIICS, par rapport aux États-Unis, 1997-2012

Les calculs sont basés sur le PIB à prix constants, converti en USD à l'aide des parités de pouvoir d'achat de 2005.

26. Croissance de la productivité du travail du secteur des entreprises non agricoles avant la crise, 2001-07

Notes générales :

La croissance de la productivité du travail par secteur correspond au taux de variation de la valeur ajoutée réelle par heure travaillée. Pour définir la contribution de chaque secteur à la croissance globale de la productivité du travail, on calcule la différence entre le taux de croissance de la valeur ajoutée réelle et celui des heures travaillées, à laquelle on applique un coefficient de pondération correspondant à la part du secteur dans le total de la valeur ajoutée nominale et dans le total des heures travaillées, respectivement.

Les groupes d'activité sont définis suivant les divisions ci-après de la CITI Rév. 4 : 05-39 (sections B-E), 41-43 (F), 45-56 (G-I), 58-63 (J), 64-66 (K) et 69-82 (M-N). Par conséquent, le secteur des entreprises non agricoles englobe toutes les activités à l'exception des sections ci-après de la CITI Rév. 4 : A, Agriculture, sylviculture et pêche (divisions 01-03) ; L, Activités immobilières (68) ; et O-U, Administration publique, éducation, santé et autres activités de services (84-99).

Note complémentaire :

Le Secrétariat a estimé le nombre des heures travaillées en Corée en 2001 en appliquant la distribution sectorielle des heures travaillées en 2004 au chiffre de l'économie obtenu pour 2001.

27. Croissance de la productivité du travail du secteur des entreprises non agricoles après la crise, 2007-11

Voir les notes générales à 26.

28. Investissement dans le capital fixe et intellectuel, 2010

Il s'agit d'estimations pour 2008 dans le cas du Canada, du Japon et de la Corée.

Ces estimations concernent le secteur des entreprises dans le cas de tous les pays, à l'exception de la Corée, où elles concernent l'ensemble de l'économie. La valeur ajoutée dans le secteur des entreprises est corrigée de manière à tenir compte des investissements intellectuels.

Les données relatives au capital intellectuel de l'Australie ont été fournies par L. Talbott ; l'ensemble des données relatives au Canada émanent de J. Baldwin, W. Gu et R. Macdonald ; les données relatives au capital intellectuel et aux actifs physiques des membres de l'Union européenne, de la Norvège et des États-Unis proviennent du consortium INTAN-Invest dirigé par C. Corrado, J. Haskel, C. Jona-Lasinio et M. Iommi ; l'ensemble des données relatives au Japon ont été communiquées par K. Fukao et T. Miyagawa ; les données relatives au capital intellectuel de la Corée ont été fournies par H. Chun. Les données relatives à l'investissement physique en Australie, en Autriche, en Corée, au Danemark, en Espagne, en Finlande, en France, en Irlande, en Italie, au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Suède, de même que celles relatives à la valeur ajoutée corrigée pour l'Australie, la Corée, le Luxembourg et le Portugal ont été calculées par l'OCDE à partir de ses bases de données sur les comptes nationaux annuels, mai 2013.

29. Évolution de l'intensité des investissements des entreprises entre 2008 et 2010

Les estimations concernent le secteur des entreprises dans tous les pays.

Les données relatives au capital intellectuel de l'Australie ont été fournies par L. Talbott ; les données relatives au capital intellectuel et aux actifs physiques des membres de l'Union européenne, de la Norvège et des États-Unis proviennent du consortium INTAN-Invest dirigé par C. Corrado, J. Haskel, C. Jona-Lasinio et M. Iommi. Les données relatives à l'investissement physique en Australie, en Autriche, en Corée, au Danemark, en Espagne, en Finlande, en France, en Irlande, en Italie, au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Suède, de même que celles relatives à la valeur ajoutée corrigée pour l'Australie, la Corée, le Luxembourg et le Portugal ont été calculées par l'OCDE à partir de ses bases de données sur les comptes nationaux annuels, mai 2013.

30. Valeur ajoutée étrangère contenue dans les exportations, 1995

Les agrégations régionales sont les suivantes :

ANASE : Brunei Darussalam, Cambodge, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande et Viet Nam. Cet agrégat ne comprend ni le Laos, ni le Myanmar.

UE15: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni et Suède.

Autres pays d'Europe : Bulgarie, Chypre, Estonie, Hongrie, Islande, Lettonie, Lituanie, Malte, Norvège, Pologne, République slovaque, République tchèque, Roumanie, Slovénie et Suisse.

Reste du monde (pays du monde ne figurant pas dans la base de données sur les échanges en valeur ajoutée, voir www.oecd.org/sti/ind/TiVA_Guide_to_Country_Notes.pdf).

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

31. Valeur ajoutée étrangère contenue dans les exportations, 2009

Voir les notes à 30.

32. Valeur ajoutée étrangère contenue dans les exportations, économies non membres de l'OCDE, 2009

Les données relatives à l'OCDE sont une moyenne pondérée des pays de l'OCDE.

33. Valeur ajoutée du secteur des services contenue dans les exportations de biens manufacturés selon le secteur d'origine, 1995 et 2009

Les activités manufacturières prises en compte se rapportent aux secteurs suivants de la CITI Rév. 3 : 15-16 (produits alimentaires, boissons et tabac) ; 17-19 (textiles, articles d'habillement, cuirs et produits connexes) ; 20-22 (bois, articles en papier, imprimerie et édition) ; 23-26 (produits chimiques et pharmaceutiques, plastiques et autres produits minéraux non métalliques) ; 27-28 (produits métallurgiques de base et ouvrages en métaux) ; 29 (machines et matériel) ; 30-33 (matériel électrique et d'optique) ; 34-35 (matériels de transport) ; 36-37 (autres activités de fabrication et récupération).

Les données aberrantes n'ont pas été prises en compte dans le calcul des indices.

34. Entrées d'investissements directs étrangers, 1995-2000, 2001-06 et 2007-11

Les données de 2005 à 2011 se rapportent à la définition des IDE figurant dans le *Manuel de la balance des paiements*, 6^e édition, du Fonds monétaire international (FMI) (2009). Les données antérieures à 2005 se rapportent à la définition des IDE donnée dans le *Manuel de la balance des paiements*, 5^e édition du FMI (1993).

Les autres pays de l'OCDE comprennent les pays suivants : Australie, Canada, Chili, Corée, Islande, Israël, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Suisse et Turquie.

Les autres pays BRIICS regroupent les pays suivants : Afrique du Sud, Brésil, Fédération de Russie, Inde et Indonésie.

L'Asie du Sud-Est comprend les pays suivants : Cambodge, Hong Kong (Chine), Laos, Malaisie, Myanmar, Philippines, Singapour, Taïpei chinois, Thaïlande et Viet Nam.

35. Investissements directs étrangers en provenance des BRIICS, 2001-04, 2005-07 et 2008-11

La moyenne de 2001-04 n'est pas disponible pour l'Indonésie.

Les données de 2005-07 et de 2008-11 se rapportent à la définition des IDE figurant dans le *Manuel de la balance des paiements*, 6^e édition, du Fonds monétaire international (FMI) (2009). Celles de 2001-04 se rapportent à la définition des IDE donnée dans le *Manuel de la balance des paiements*, 5^e édition du FMI (1993).

36. Investissements directs étrangers en provenance de Chine, moyenne annuelle 2007-11

Les centres financiers offshore comprennent les pays suivants : Antigua et Barbuda, les Bahamas, les Bermudes, les îles Caïman, les îles Vierges britanniques et Saint-Vincent-et-les-Grenadines.

L'Asie du Sud-Est comprend les pays suivants : Brunei Darussalam, Cambodge, Indonésie, Laos, Macao, Malaisie, Myanmar, Philippines, Singapour, Taïpei chinois, Thaïlande et Viet Nam.

37. Les 20 premiers pays, stock total d'investissements directs étrangers, 2012

Vingt pays présentant la somme la plus élevée d'entrées et de sorties d'IDE.

Les pays sont présentés par ordre décroissant des entrées d'IDE.

38. Décomposition du PIB dans les pays de l'OCDE et les BRIICS, 2011

Les principaux groupes d'activités reposent sur la CITI Rév. 4. Services marchands : divisions CITI 45-82 (G-N) ; services non marchands : 84-99 (O-U) ; industrie : 05-39 (B-E), à savoir activités extractives (05-09), fabrication (10-33) et services aux collectivités (35-39) ; construction : 41-43 (F) et agriculture : 01-03 (A).

La valeur ajoutée est mesurée aux prix de base, sauf pour l'Indonésie et le Japon (prix de marché) ainsi que pour les États-Unis et l'Inde (coût des facteurs).

Les données relatives à l'Australie se rapportent à l'exercice clos en juin 2012.

Les données relatives au Brésil et au Canada se rapportent à 2009.

Les données relatives à l'Inde se rapportent à l'exercice clos en mars 2012.

Les données relatives à la Nouvelle-Zélande se rapportent à l'exercice clos en mars 2010.

39. Les 20 premiers pays de l'OCDE et des BRIICS tributaires des ressources naturelles, 2011

Pour l'Estonie, les données relatives à l'année antérieure correspondent à 1995 au lieu de 2001.

Les rentes totales tirées des ressources naturelles sont la somme des rentes tirées du pétrole, du gaz naturel, du charbon (houille et charbon bitumineux), des minerais et des forêts. Ces rentes sont estimées en calculant la différence entre la valeur de la production aux prix mondiaux et le coût total de production, en tenant compte de la consommation de capital fixe et de la rentabilité des fonds propres.

40. Principales économies manufacturières au cours des 20 dernières années, 1990, 2000 et 2011

Pour le Canada, le pourcentage de 2011 provient d'une extrapolation réalisée par le Secrétariat à partir des statistiques officielles sur la valeur ajoutée à prix courants disponibles jusqu'à 2009.

Pour la Chine, le pourcentage de 2011 provient d'une estimation de la Division de la statistique des Nations Unies ; il a été dérivé en appliquant le pourcentage moyen de la valeur ajoutée manufacturière en 2008-10 à la valeur ajoutée totale de l'industrie publiée pour 2011.

42. Exportations des industries de fabrication à forte intensité énergétique, 2011

Les cinq secteurs considérés sont ceux des divisions 17, 19, 20, 23 et 24 de la CITI Rév. 4.

43. Principaux importateurs et exportateurs nets de CO₂, 2009

Les pays sont présentés par ordre décroissant des émissions de CO₂ dues à la production sur la partie de gauche et par ordre croissant sur la partie de droite.

44. La R-D dans l'OCDE et les pays partenaires clés, 2011

Le nombre de chercheurs est établi en équivalent temps plein.

Pour le Brésil, le Chili et les Pays-Bas, les données se rapportent à 2010.

Pour l'Afrique du Sud, l'Indonésie et l'Islande, les données se rapportent à 2009.

Pour la Suisse, les données se rapportent à 2008.

Pour la Grèce, les données se rapportent à 2007.

Pour l'Australie, les données se rapportent à 2010 s'agissant des dépenses de R-D et à 2008 s'agissant du nombre de chercheurs.

Pour l'Inde, les données se rapportent à 2007 s'agissant des dépenses de R-D et à 2005 s'agissant du nombre de chercheurs.

Pour l'Allemagne, le Canada et la France, le nombre de chercheurs se rapporte à 2010.

Pour les États-Unis, le nombre de chercheurs se rapporte à 2007.

Les données relatives au Brésil sont fournies par le ministère des Sciences, de la Technologie et de l'Innovation du Brésil. Celles relatives à l'Inde et à l'Indonésie proviennent des statistiques sur les sciences et les technologies collectées et publiées par l'Institut de statistique de l'UNESCO. En raison de différences méthodologiques, il est possible que les données relatives à ces pays ne soient pas parfaitement comparables à celles des autres pays.

45. Intensité de R-D dans les entreprises et soutien public à la R-D des entreprises, 2011

Cet indicateur est encore expérimental. La comparabilité internationale des données peut être limitée. Pour de plus amples informations, voir www.oecd.org/sti/rd-tax-stats.htm.

Les données se rapportent à l'année 2010 pour l'Australie, la Belgique, le Brésil, le Chili, l'Espagne, l'Irlande, Israël et les Pays-Bas. Elles se rapportent à 2009 pour l'Afrique du Sud, la Chine et le Luxembourg et à 2008 pour la Suisse.

Pour l'Autriche, la Belgique, la France, l'Italie et le Portugal, les financements directs sont estimés d'après la part de la DIRDE (dépense intérieure de recherche et développement des entreprises) financée directement par le secteur public au cours de l'année précédente, appliquée au rapport DIRDE sur PIB de l'année considérée. Dans le cas du Brésil, la part employée pour 2010 correspond à celle issue de sources nationales se rapportant à 2008.

En Afrique du Sud, en Autriche et en Pologne, les incitations fiscales à la R-D sont prises en compte dans les estimations officielles du financement public direct de la R-D des entreprises. Elles sont retranchées des estimations de financement direct afin de ne pas être comptées deux fois.

L'Allemagne, l'Estonie, la Finlande, le Luxembourg, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Suède et la Suisse n'ont pas fourni de renseignements sur le traitement fiscal préférentiel accordé aux dépenses de R-D pour 2011. En ce qui concerne Israël, il n'est pour l'heure pas possible de déterminer quelle est la part des incitations fiscales ayant spécifiquement trait à la R-D.

Les estimations ne tiennent pas compte des incitations fiscales à la R-D appliquées aux revenus ou à celles accordées à l'échelon infranational. Elles se limitent par ailleurs au secteur des entreprises (hors fiscalité préférentielle accordée aux particuliers). Sauf mention contraire, les données se rapportent au manque à gagner initial estimé (renonciation à des recettes).

Sauf mention contraire, les estimations se rapportent au coût des dispositifs d'incitation s'appliquant aux dépenses de R-D des entreprises intra-muros et extra-muros. Les données relatives au soutien direct ne se rapportent qu'aux dépenses de R-D intra-muros, sauf pour le Brésil.

Les notes par pays sont disponibles sur : www.oecd.org/sti/rd-tax-stats.htm.

46. Trafic IP (Protocole Internet) mondial, 2005-13

2013 : estimations.

47. Mise en place du protocole IPv6 par pays, novembre 2012

Données collectées le 19 novembre 2012.

Les pays BRIICS regroupent l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, la Fédération de Russie, l'Inde et l'Indonésie.

48. Taux de pénétration de la téléphonie mobile et du haut débit dans le monde, 2001-11

Les séries de l'OCDE sont calculées à partir des données de l'OCDE.

Les données relatives au Brésil, à la Chine, à l'Inde et au monde proviennent d'ITU pour les abonnements à la téléphonie mobile et des Nations Unies pour la population.

49. Pôles d'excellence universitaires, répartition géographique des établissements les plus influents, 2007-11

Autres pays de l'OCDE regroupe les pays suivants : Australie, Canada, Corée, Israël, Japon, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande et Suisse.

Autres pays de l'UE (et de l'OCDE) regroupe les pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque et Suède.

Hors OCDE regroupe les pays suivants : Afrique du Sud, Brésil, Chine, Hong Kong (Chine), Inde, Iran, Lituanie, Malaisie, Singapour, Taïpei chinois et Thaïlande.

50. Hauts lieux de l'innovation dans les TIC, les biotechnologies et les nanotechnologies, 1998-2000 et 2008-10

Les données renvoient au nombre de demandes de brevet déposées en vertu du Traité de coopération en matière de brevets (PCT), dans les domaines des TIC ainsi que des biotechnologies et des nanotechnologies. Le nombre de brevets est établi sur la base de la date de priorité, du pays de résidence de l'inventeur et de comptages fractionnaires. La ventilation régionale utilisée correspond au niveau territorial 2 de la nomenclature utilisée par l'OCDE.

51. Dépôts de marques de services auprès de l'USPTO et de l'OHMI, pour une sélection d'économies membres et non membres de l'OCDE, 2000-02 et 2010-12

Les parts des marques de services sont calculées par comptage fractionnaire des classes désignées dans les demandes de dépôt de marque. Les classes 1 à 34 concernent les produits, les classes 35 à 45 les services.

Les marques de services à forte intensité de savoir renvoient aux classes 35, 36, 38 et 42 de la classification de Nice. Les autres services renvoient aux classes 37, 39, 40, 41, 43, 44 et 45 de cette même classification.

52. Dépôts de marques de services à forte intensité de savoir, pour une sélection d'économies membres et non membres de l'OCDE, 2010-12

Les parts de marques de services à forte intensité de savoir sont calculées par comptage fractionnaire des classes désignées dans les demandes de dépôt de marque. Sont concernées les classes ci-après de la 10^e édition de la classification de Nice : 35 (services aux entreprises), 36 (finance et assurance), 38 (télécommunications) ; et 42 (R-D).

53. Brevets et marques par habitant, 2000-02 et 2009-11

Les familles de brevets sont dénombrées par comptage fractionnaire en fonction de la date de priorité (premier dépôt dans le monde) et du pays de résidence de l'inventeur.

Les marques déposées à l'étranger sont comptabilisées en fonction de la date de dépôt et de l'adresse du déposant.

55. L'impact de la production scientifique et l'étendue de la collaboration scientifique internationale, 2003-11

L'impact normalisé est le rapport entre le nombre moyen de citations des documents publiés par des auteurs affiliés à un établissement au sein d'une économie donnée et la moyenne mondiale de citations pour les mêmes périodes, types de documents et disciplines. Les documents ayant un seul auteur affilié à plusieurs pays peuvent ainsi être comptabilisés au titre de la collaboration institutionnelle internationale.

56. Impact de la mobilité internationale des scientifiques, entrées/sorties, 1996-2011

La mobilité internationale des scientifiques est déduite du nombre des auteurs référencés dans la base Scopus des publications scientifiques à comité de lecture qui ont publié au moins deux fois au cours de la période de référence, sur la base de leur affiliation à un nouvel établissement. Les sortants sont définis au regard de leur première affiliation. Les entrants sont définis à la lumière de leur dernière affiliation et ne comprennent pas les auteurs individuels qui « retournent » dans le pays de leur affiliation d'origine.

On estime l'impact scientifique des chercheurs selon leur mobilité en calculant pour chaque auteur et chaque profil de mobilité, sur l'ensemble de la période, la médiane des facteurs SNIP (*source-normalised impact per paper*) des revues concernées. Une valeur SNIP supérieure à 1 signale un SNIP médian supérieur à la moyenne pour les auteurs du pays ou de la catégorie en question.

58. Le lien science-innovation par domaine technologique, 2001-11

Pour savoir si la « documentation hors brevet » (DHB) correspond à un document scientifique, les références DHB ont été mises en correspondance avec la base de données Thomson Reuters Web of Science, qui indexe la littérature scientifique. En cas de succès de cette mise en correspondance, les domaines scientifiques répondent à la classification « Essential Science Indicators » de Thomson Reuters (<http://archive.sciencewatch.com/about/met/fielddef/>), qui comporte 22 champs. Pour des raisons de présentation, les champs disciplinaires sont réunis dans un jeu réduit à 11 catégories. Les sciences médicales englobent la médecine clinique, les neurosciences et la psychiatrie/psychologie. Les sciences du vivant englobent la biologie et la biochimie, l'immunologie, la microbiologie, la biologie moléculaire et la génétique. Les sciences de la terre englobent les géosciences et l'environnement/écologie. L'économie est rattachée aux sciences sociales. Les autres champs disciplinaires suivent leur libellé.

59. Collaboration internationale en science et innovation, 2007-11

Le co-autorat international de publications scientifiques est défini au niveau institutionnel. Un document scientifique est réputé comporter une collaboration internationale si la liste des affiliations comprend des établissements de différents pays signalés par un ou plusieurs auteurs. Les estimations reposent sur des comptages simples effectués à partir des informations de la base de données Scopus® (Elsevier B.V.).

Les co-inventions internationales sont mesurées par la part des demandes de brevets déposées en vertu du Traité de coopération en matière de brevets (PCT) dont au moins un co-inventeur est situé dans un pays différent dans le total des brevets d'origine nationale. Le nombre de brevets est établi sur la base de la date de priorité, du pays de résidence de l'inventeur et de comptages simples.

60. Propriété étrangère des brevets, 2009-11

Les données renvoient au nombre de demandes de brevet déposées en vertu du Traité de coopération en matière de brevets (PCT), en phase internationale, selon la date de priorité, le pays et des comptages fractionnaires.

61. Collaboration scientifique avec les pays BRIICS, 2001 et 2011

Les données sont issues de comptages simples.

L'Amérique du Nord englobe les États-Unis, le Canada et le Mexique.

L'Asie orientale et l'Océanie englobent l'Australie, la Corée, le Japon, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande, Singapour et la Thaïlande.

62. Co-inventions avec les pays BRIICS, 1991-2011

Les co-inventions sont mesurées par la part des demandes de brevets dont au moins un des co-inventeurs est situé dans un pays BRIICS dans le total des brevets d'origine nationale.

Les données renvoient au nombre de demandes de brevet déposées en vertu du Traité de coopération en matière de brevets (PCT), en phase internationale, selon la date de priorité, le pays de résidence de l'inventeur et des comptages simples.

63. Familles de brevets triadiques, par bloc, 2001 et 2011

Les familles de brevets triadiques désignent les brevets déposés auprès de l'Office européen des brevets (OEB), le Japan Patent Office (JPO) et l'US Patent and Trademark Office (USPTO) afin de protéger une même invention. Les familles de brevets sont dénombrées selon la date de priorité (premier dépôt dans le monde), le pays de résidence de l'inventeur, par comptages fractionnaires.

BRIICS comprend l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, la Fédération de Russie, l'Inde et l'Indonésie.

Les données pour l'année 2011 sont des estimations.

64. Transferts de technologies vers certains pays BRIICS, 2005-09

Les données se rapportent aux familles de brevets, c'est-à-dire aux brevets déposés auprès de plus d'un office des brevets, parmi les offices suivants : Companies and Intellectual Property Commission (CIPC, Afrique du Sud); Deutsches Patent- und Markenamt (DPMA, Allemagne); Service fédéral de la propriété intellectuelle (ROSPATENT, Fédération de Russie); Institut National de la Propriété Industrielle (INPI, France); Instituto Nacional de Propriedade Industrial (INPI, Brésil); Japan Patent Office (JPO, Japon); Korean Intellectual Property Office (KIPO, Corée); Office européen des brevets (OEB); Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC, Canada); State Intellectual Property Office of the People's Republic of China (SIPO, Chine); UK Intellectual Patent Office (UKIPO, Royaume-Uni); et l'United States Patent and Trademark Office (USPTO, États-Unis).

Les brevets sont attribués aux domaines technologiques en utilisant les codes de la Classification internationale des brevets (CIB) selon la classification établie par Schmoch (2008, révisée en 2013). Le nombre de brevets est établi sur la base de la date de priorité, du pays de résidence de l'inventeur et de comptages fractionnaires.

65. Différences hommes-femmes dans la recherche sur Internet d'informations concernant la santé, 2011

Sauf mention contraire, la période de référence est de trois mois.

Les moyennes sont calculées avec les données des pays de l'OCDE disponibles pour lesquels les données sont strictement comparables.

Pour la Fédération de Russie, la source nationale est la suivante : *Institute for Statistical Studies and Economics of Knowledge, Higher School of Economics (HSE) of the National Research University*, mai 2013.

Pour le Canada, individus de 16 ans et plus. Les internautes sont définis pour une période de référence de 12 mois.

Pour la Corée et la Nouvelle-Zélande, les données se réfèrent à 2012. Les internautes sont définis pour une période de référence de 12 mois.

Pour les États-Unis, les données se réfèrent à mai 2011 et proviennent du *Pew Research Center*. Les pourcentages se réfèrent aux internautes adultes (18 ans et plus), qui ont au moins une fois recherché sur Internet des informations sanitaires ou médicales. Pas de période de référence.

Pour la Suisse, les données se réfèrent à 2010. Les internautes sont définis pour une période de référence de six mois.

66. Différences liées à l'âge dans la recherche sur Internet d'informations relatives à l'emploi, 2011

La période de référence est de trois mois, sauf pour le Canada, le Chili, la Corée et le Japon (12 mois), et les États-Unis (pas de période de référence) (voir note).

Pour la Fédération de Russie, la source nationale est la suivante : *Institute for Statistical Studies and Economics of Knowledge, Higher School of Economics (HSE) of the National Research University*, mai 2013.

Pour le Canada, les données se réfèrent à 2010. Les données se réfèrent aux seules recherches d'emploi. La période de référence est de 12 mois.

Pour le Chili, les données se réfèrent à 2012. Les calculs concernant les 16-64 ans reposent sur les chiffres de la population des individus de cette tranche d'âge.

Pour la Corée, les données se réfèrent à 2012.

Pour les États-Unis, les données se réfèrent à mai 2011 et proviennent du *Pew Research Center*. Les pourcentages se réfèrent à des internautes adultes (18 ans et plus) ayant au moins une fois recherché sur Internet des informations relatives à un emploi. Internetautes âgés de 18 ans et plus au lieu de 16-64 ans, de 18 à 29 ans au lieu de 16-24 ans, et de 50 à 64 ans au lieu de 55-64 ans.

Pour le Japon, les données se réfèrent à 2012. Les données se réfèrent à différentes tranches d'âge : 15-59 ans ; 15-19 ans ; et 50-59 ans.

67. Perception publique des impacts de la S-T sur le bien-être personnel, 2010

Pour le Japon et la Fédération de Russie, les données se réfèrent à 2011.

Pour la Corée, les données se réfèrent à 2012.

Pour les États-Unis, les données se réfèrent à 2004.

Pour l'Inde, les données se réfèrent à 2004.

Tiré d'enquêtes à base d'entretiens individuels. Pour le Japon, les résultats proviennent de questionnaires administrés via Internet.

Les personnes interrogées au Japon, en Fédération de Russie et aux États-Unis pouvaient répondre : Tout à fait d'accord, D'accord, Pas d'accord, Pas du tout d'accord, Ne sait pas. En Inde, elles avaient trois réponses possibles : D'accord, Pas d'accord, Ne sait pas. En Corée, seules les réponses Tout à fait d'accord et Un peu d'accord sont disponibles.

Sources nationales dans les publications suivantes :

Chine : ministère des Sciences et des Technologies de la République populaire de Chine (2010). Pays de l'UE : Commission européenne (2010). Japon : Institut national de la politique scientifique et technologique (2011). Corée : *Korea Foundation for the Advancement of Science and Creativity* (2012). Fédération de Russie : Université nationale de recherche – École des hautes études en sciences économiques (2011). États-Unis : *National Science Board* (2012). Inde : *National Science Board* (2012).

68. Perception publique des bénéfices de la recherche scientifique, 2010

Pour le Japon et la Fédération de Russie, les données se réfèrent à 2011.

Pour la Corée, les données se réfèrent à 2006.

Tiré d'enquêtes à base d'entretiens individuels.

Les personnes interrogées au Japon, en Fédération de Russie et aux États-Unis étaient invitées à choisir entre les possibilités suivantes : Les bienfaits sont très supérieurs aux effets nuisibles ; Les bienfaits sont un peu supérieurs aux effets nuisibles ; Les bienfaits et les effets nuisibles sont à peu près équivalents ; Les effets nuisibles sont un peu supérieurs aux bienfaits ; Les effets nuisibles sont très supérieurs aux bienfaits ; et Ne sait pas.

Pour le Brésil, les personnes interrogées étaient priées de choisir entre les possibilités suivantes : Uniquement des bienfaits ; Plus de bienfaits que d'effets nuisibles ; Des bienfaits et des effets nuisibles ; Plus d'effets nuisibles que de bienfaits ; Uniquement des effets nuisibles ; et Ne sait pas.

Pour les pays de l'UE et la Chine, la question invitait les personnes interrogées à exprimer leur accord ou leur désaccord avec la phrase suivante : « Les bienfaits de la science sont plus importants que les effets nuisibles qu'elle peut avoir », en choisissant l'une des réponses suivantes : Tout à fait d'accord ; Plutôt d'accord ; Ni d'accord ni pas d'accord ; Plutôt pas d'accord ; Pas du tout d'accord ; Ne sait pas.

Sources nationales dans les publications suivantes :

Brésil : ministère des Sciences et des Technologies du Brésil (2010). Chine : ministère des Sciences et des Technologies de la République populaire de Chine (2010). Pays de l'UE : Commission européenne (2010). Japon : Institut national de la politique scientifique et technologique (2011). Corée : *National Science Board* (2012). Fédération de Russie : Université nationale de recherche – École des hautes études en sciences économiques (2011). États-Unis : *National Science Board* (2012).

Références

- Agence internationale de l'énergie (2013), *CO₂ Emissions from Fuel Combustion, 2012*, www.iea.org/co2highlights/co2highlights.pdf.
- Baldwin, J., W. Gu et R. Macdonald (2012), « Immobilisations incorporelles et croissance de la productivité au Canada », *La revue canadienne de productivité*, Statistique Canada, Ottawa, www.statcan.gc.ca/pub/15-206-x/15-206-x2012029-fra.htm.
- Banque mondiale (2012), *Information and Communications for Development 2012: Maximizing Mobile*, Banque mondiale, Washington, DC. Doi: <http://dx.doi.org/10.1596/978-0-8213-8991-1>.
- Bravo-Biosca, A., C. Criscuolo et C. Menon (2013), « What Drives the Dynamics of Business Growth? », *OECD Science, Technology and Industry Policy Papers*, n° 1, Éditions OCDE. Doi : <http://dx.doi.org/10.1787/5k486qtttq46-en>.
- Chun, H., K. Fukao, S. Hisa et T. Miyagawa (2012), « Measurement of Intangible Investments by Industry and Its Role in Productivity Improvement Utilizing Comparative Studies between Japan and Korea », *RIETI Discussion Paper Series*, 12-E-037.
- CNUCED (2012), *Rapport sur l'investissement dans le monde 2012*, www.unctad-docs.org/files/UNCTAD-WIR2012-Overview-fr.pdf.
- Commission européenne (2010), *Eurobaromètre spécial 340 : La science et la technologie*, Direction générale de la recherche, Commission européenne, Bruxelles, http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_340_fr.pdf, consulté le 10 juin 2013.
- Corrado, C., J. Haskel, C. Jona-Lasinio et M. Iommi (2012), « Intangible Capital and Growth in Advanced Economies: Measurement Methods and Comparative Results », Document de travail, juin, www.intan-invest.net.
- Corrado, C., C. Hulten et D. Sichel (2009), « Intangible Capital and US Economic Growth », *Review of Income and Wealth*, Vol. 55, No. 3, pp. 661-685.
- Department of Industry, Innovation, Science, Research and Tertiary Education, Commonwealth of Australia (2012), *Australian Innovation System Report – 2012*, www.innovation.gov.au/innovation/policy/AustralianInnovationSystemReport/AISR2012/index.html.
- Eurostat, « 'High-technology' and 'knowledge based services' aggregations based on NACE Rev. 2 » (document en ligne), http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_SDDS/Annexes/htec_esms_an3.pdf.
- Graham, S., G. Hancock, A. Marco et A. Myers (2013), « The USPTO Trademark Case Files Dataset: Descriptions, Lessons, and Insights », *SSRN Working Paper*, http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=2188621.
- JPO (2001-12), *Rapports annuels, Japan Patent Office (JPO)*, Tokyo, www.jpo.go.jp.
- Korea Foundation for the Advancement of Science and Creativity (KOFAC) (2012), *Survey of Public Attitudes toward and Understanding of Science and Technology*, KOFAC, Seoul.

1. ÉCONOMIE DU SAVOIR : TENDANCES ET CARACTÉRISTIQUES

Références

- Lev, B. (2001), *Intangibles: Management, Measurement and Reporting*, Bookings Institution Press, Washington, DC.
- Ministère des sciences et de la technologie de la République populaire de Chine (2010), *China Science and Technology Indicators 2010*, Scientific and Technical Documentation Press, Beijing.
- Ministère des sciences et de la technologie du Brésil (2010), *Public Perception of Science and Technology in Brazil: 2010 Poll results*, Ministère des sciences et de la technologie, www.mct.gov.br/upd_blob/0214/214770.pdf, consulté le 10 juin 2013.
- Miroudot, S., R. Lanz et A. Ragoussis (2009), « Trade in Intermediate Goods and Services », *OECD Trade Policy Papers*, No. 93, Éditions OCDE. Doi : <http://dx.doi.org/10.1787/5kmlcxtldk8r-en>.
- Nakano, S., A. Okamura, N. Sakurai, M. Suzuki, Y. Tojo et N. Yamano (2009), "The Measurement of CO₂ Embodiments in International Trade: Evidence from the Harmonised Input-Output and Bilateral Trade Database", *OECD Science, Technology and Industry Working Papers*, n° 2009/03, Éditions OCDE. Doi : <http://dx.doi.org/10.1787/227026518048>.
- National Institute of Science and Technology Policy (NISTEP), Ministry of Education, Culture, Sports, Science and Technology (MEXT) (2011), *The Change of the Public Attitudes to Science and Technology The Findings from Face-to-Face Interviews and from a Monthly Internet Survey*, NISTEP, Tokyo, <http://hdl.handle.net/11035/1156>, consulté le 10 juin 2013.
- National Research University – Higher School of Economics (2013), *Science and Technology Indicators in the Russian Federation: Data book*, Moscou, www.hse.ru/en/primarydata/st2012.
- National Science Board (2012), *Science and Engineering Indicators 2012*, National Science Foundation, Arlington, VA, www.nsf.gov/statistics/seind12, consulté le 10 juin 2013.
- OCDE (2002), *Mesurer la productivité – Manuel de l'OCDE: Mesurer la croissance de la productivité par secteur et pour l'ensemble de l'économie*, Éditions OCDE. Doi : <http://dx.doi.org/10.1787/9789264294516-fr>.
- OCDE (2003), *Manuel de Frascati 2002 : Méthode type proposée pour les enquêtes sur la recherche et le développement expérimental. La mesure des activités scientifiques et technologiques*, 6^e édition, Éditions OCDE. Doi : <http://dx.doi.org/10.1787/9789264299047-fr>.
- OCDE (2005), *A Framework for Biotechnology Statistics*, OCDE, Paris. www.oecd.org/dataoecd/5/48/34935605.pdf.
- OCDE (2009), *Manuel de l'OCDE sur les statistiques des brevets*, Éditions OCDE. Doi : <http://dx.doi.org/10.1787/9789264056466-fr>.
- OCDE (2009), *OECD Biotechnology Statistics 2009*, OCDE, Paris. www.oecd.org/dataoecd/4/23/42833898.pdf.
- OCDE (2010), *Mesurer l'innovation : Un nouveau regard*, Éditions OCDE. Doi : <http://dx.doi.org/10.1787/9789264084421-fr>.
- OCDE (2010), *OECD Handbook on Deriving Capital Measures of Intellectual Property Products*, Éditions OCDE. Doi : <http://dx.doi.org/10.1787/9789264079205-6-en>.
- OCDE (2011), *OECD Guide to Measuring the Information Society 2011*, Éditions OCDE. Doi : <http://dx.doi.org/10.1787/9789264113541-en>.
- OCDE (2011), *Science, technologie et industrie : Tableau de bord de l'OCDE 2011*, Éditions OCDE. Doi : http://dx.doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2011-fr.
- OCDE (2012), *OECD Compendium of Productivity Indicators 2012*, Éditions OCDE. Doi : <http://dx.doi.org/10.1787/9789264188846-en>.
- OCDE (2012), « OECD System of Composite Leading Indicators », (document en ligne), www.oecd.org/std/leading-indicators/41629509.pdf.
- OCDE (2012), *Science, technologie et industrie : Perspectives de l'OCDE 2012*, Éditions OCDE. Doi : http://dx.doi.org/10.1787/sti_outlook-2012-fr.
- OCDE (2013), « FDI in Figures », avril 2013, www.oecd.org/daf/inv/FDI%20in%20figures.pdf.
- OCDE (2013), *Le financement des PME et des entrepreneurs 2013*, Éditions OCDE. Doi : <http://dx.doi.org/10.1787/9789264169159-fr>.
- OCDE (2013), *Panorama de l'entrepreneuriat 2013*, Éditions OCDE. Doi : http://dx.doi.org/10.1787/entrepreneur_aag-2013-en.
- OCDE (2013), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2013*, Éditions OCDE. Doi : http://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2013-fr.
- OCDE (2013), *Perspectives des communications de l'OCDE 2013*, Éditions OCDE. Doi : http://dx.doi.org/10.1787/comms_outlook-2013-en.
- OCDE (2013), *Perspectives économiques de l'OCDE*, Volume 2013 Numéro 1, Éditions OCDE. Doi : http://dx.doi.org/10.1787/eco_outlook-v2013-1-fr.
- OCDE (2013), *Réformes économiques 2013. Objectif croissance*, Éditions OCDE. Doi : <http://dx.doi.org/10.1787/growth-2013-fr>.
- OCDE (2013), *Regards sur l'éducation 2013. Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE. Doi : <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2013-fr>.
- OCDE et SCImago Research Group (CSIC) (à paraître), *Compendium of Bibliometric Science Indicators 2014*.
- OCDE, « Carbon Dioxide Emissions Embodied in International Trade » (document en ligne), [www.oecd.org/document/22/0.3746,en_2649_34445_46878038_1_1_1_1.00.html](http://www.oecd.org/document/22/0,3746,en_2649_34445_46878038_1_1_1_1.00.html).
- OCDE, « ISIC Rev.3 Technology Intensity Definition » (document en ligne), www.oecd.org/dataoecd/43/41/48350231.pdf.

- OCDE/Eurostat (2005), *Manuel d'Oslo : Principes directeurs pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation*, 3^e édition, Éditions OCDE. Doi : <http://dx.doi.org/10.1787/9789264013124-fr>.
- OMC et Institute of Developing Economies – Japan External Trade Organization (Institut des économies en développement – Organisation japonaise du commerce extérieur ; IDE-JETRO) (2011), *La structure des échanges et les chaînes de valeur mondiales en Asie de l'Est : du commerce des marchandises au commerce des tâches*, Genève, www.wto.org/french/res_f/booksp_f/stat_tradepat_globvalchains_f.pdf.
- Schmoch, U. (2008), « Concept of a Technology Classification for Country Comparisons, Final Report to the World Intellectual Property Organisation (WIPO) », révisé en janvier 2013, www.wipo.int/export/sites/www/ipstats/en/statistics/patents/pdf/wipo_ipc_technology.pdf.



Extrait de :
**OECD Science, Technology and Industry
Scoreboard 2013**
Innovation for Growth

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2013-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « La nouvelle géographie de la croissance », dans *OECD Science, Technology and Industry Scoreboard 2013 : Innovation for Growth*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2013-71-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.